



Le 13 janvier 2010

La communauté tout entière du Collège est attristée par la nouvelle épreuve que le peuple haïtien traverse.

Nous tenons à faire part de notre solidarité à tous ceux et celles de nos employés et étudiants qui ont de la famille en Haïti.

L'humanisme qui nous anime tous nous interpelle et nous voulons aider. Certes, un des meilleurs moyens est de faire un don à des organismes, telle la Croix-Rouge, mais il y a aussi plus près de nous la Compagnie de Jésus. La *Province du Canada français et d'Haïti* a, depuis de très nombreuses années, des missions en Haïti (<http://www.jesuites.org/Haiti.htm>). Entre autres, trois maisons à Port-au-Prince viennent en aide au peuple haïtien, tant dans les domaines spirituels, éducatifs et du développement social.

La connaissance des besoins et des intervenants locaux fait de la Compagnie de Jésus un organisme dont nous pouvons être sûrs que nos dons seront utilisés à bon escient.

Le Collège recueillera vos dons qui seront acheminés à « Missions Jésuites », l'organisme qui assurera que les sommes d'argent soient bien acheminées et à pied d'œuvre en Haïti.

Les dons en argent pourront être remis au Service des ressources financières du Collège, dans une boîte dédiée à cette fin. Les chèques devront être libellés au nom de **Missions Jésuites**.

En vous remerciant de votre appui au peuple haïtien.

Directeur général